

## FICHE INTENDANCE ÉLÈVE 3<sup>ÈME</sup>

DOCUMENT À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE RESPONSABLE FINANCIER  
(Celui qui paie les frais de scolarité, la demi-pension...)

### ÉLÈVE

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

### RESPONSABLE FINANCIER

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

COORDONNÉES DU RESPONSABLE : \_\_\_\_\_ TÉL. PERSO : \_\_\_\_\_

TÉL. PRO : \_\_\_\_\_

MÉL : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : Le RIB est obligatoire pour tous les responsables financiers suite à la réforme comptable. Il pourra servir en cas d'éventuel remboursement (*demi-pension, voyage...*). AUCUN prélèvement ne sera effectué sur votre compte.

**EMPLACEMENT RÉSERVÉ  
AU RIB DU RESPONSABLE FINANCIER  
OBLIGATOIRE**

**À COLLER OU SCOTCHER ICI  
PAS D'AGRAFES**

**POUR LES FAMILLES PERCEVANT LES BOURSES :  
RIB DE CELUI QUI PERCEVRA LES BOURSES**

En cas de changement de coordonnées bancaires, transmettre immédiatement un nouveau RIB au service intendance :  
[sec-gest.0011142L@ac-lyon.fr](mailto:sec-gest.0011142L@ac-lyon.fr)

Date :

Signature du responsable :



# INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Mon enfant sera (cocher le régime choisi) :

- EXTERNE       DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS       DEMI-PENSIONNAIRE 2 JOURS

Si demi-pensionnaire 2 jours, cocher les jours où l'élève déjeunera au restaurant scolaire :

- LUNDI       MARDI       MERCREDI       VENDREDI

*(Possibilité de moduler les jours jusqu'à connaissance de l'emploi du temps définitif)*

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration scolaire.

- Modes de règlements possibles :       Télépaiement via Educonnect *(code transmis à la rentrée)*  
 Virement  
 Espèces

Un acompte de **50 €** est à joindre avec le dossier d'inscription en qualité de demi-pensionnaire **sauf pour les personnes optant pour le télépaiement ou le virement.**

**Signature des parents :**